

HAUTE-VIENNE l'express

JANVIER 2012 n° 34



Education

Le Département prend soin de ses collégiens

Des équipements informatiques renouvelés, des sacs moins lourds, des repas de qualité, une aide à l'internat... Autant d'initiatives du Conseil général pour améliorer le quotidien des 15 200 collégiens haut-viennois. Une nouveauté cette année : le Shake@do.87, un chéquier de 40 € pour les élèves de 3^e...

En 2011, le Département a consacré un budget d'environ 14,9 M€ aux collèges haut-viennois. Cette enveloppe a permis en particulier de réaliser les investissements nécessaires sur les bâtiments dont il est propriétaire (9,8 M€) et de verser la dotation annuelle pour le fonctionnement matériel des collèges (4,296 M€). Mais elle intègre aussi, au-delà de ce qu'impose la loi, de multiples actions de soutien aux collégiens et à leur scolarité, pour un montant de 548 000 €. Ses objectifs :

- apporter un soutien social aux familles en difficulté, avec le **fonds social des collèges** et la **bourse d'aide à l'internat** (voir p.3),
- aider les établissements à améliorer la **qualité des repas servis** chaque jour (aide à l'achat de viande limousine certifiée et de produits bio, voir p.4),
- développer l'usage **des technologies de l'information et de la communication** (TICE),
- **soutenir les sorties scolaires** par la prise en charge des déplacements sur les sites départementaux,
- contribuer à alléger les cartables, avec l'achat d'un **second jeu de livres pour les élèves de 6^e...**

Pour renforcer encore son engagement aux côtés des collégiens et enrichir le panel des aides existantes, le Conseil général vient de lancer début 2012 le **Shake@do.87**, un passeport culturel et sportif de 40 € pour les élèves de 3^e des collèges de la Haute-Vienne (voir p.2). Il souhaite ainsi favoriser l'accès des collégiens à une grande diversité d'activités culturelles, sportives et de loisirs et accompagner financièrement les familles.

Les pages qui suivent vous permettront d'en savoir plus sur l'actualité de certains de ces dispositifs d'accompagnement à la scolarité des collégiens. Elles mettent également un coup de projecteur sur des initiatives partenariales conduites dans les collèges, comme la classe cirque à Nexon (p.2) ou les actions de prévention des déchets dans les collèges ruraux (p.4).



— ZOOMS

Le Shake@do.87, pour “remuer” les ados!

Se dépenser, se cultiver, se divertir, sortir entre copains... Les occasions de “se remuer” ne manquent pas pour les collégiens de 3^e, avec le chéquier de 40 € offert par le Conseil général.



Pour renforcer son engagement aux côtés des collégiens et leur faciliter l'accès au sport et à la culture, le Conseil général vient de lancer le Shake@do.87 : il s'agit d'un passeport culturel et sportif d'une valeur de 40 €, attribué gratuitement sur demande à tous les collégiens en classe de 3^e, domiciliés en Haute-Vienne. Ce chéquier nominatif a été conçu pour offrir des conditions d'utilisation très souples – en une ou plusieurs fois, en paiement intégral ou partiel – et pour financer un éventail très large d'activités culturelles, sportives et de loisirs en Haute-Vienne : entrée de spectacle, concert, musée, cinéma, festival ; licence sportive, cours de mu-

sique, atelier ou stage découverte ; produits culturels (livres, CD, multimédia), etc. Les 8 chèques de 5 € sont valables jusqu'au 31 août 2012. Les collégiens de 3^e ont jusqu'au 15 avril pour demander leur chéquier personnel, soit en renvoyant au Conseil général le formulaire d'inscription qu'ils ont reçu à leur domicile début janvier, soit en s'inscrivant en ligne sur le www.cg87.fr. La liste exhaustive des partenaires acceptant le Shake@do.87 est également à consulter sur ce site.

Quand les collégiens font leur cirque...



Depuis 2009, un jumelage entre le collège Arsène Bonneaud et le Cirque de Nexon a permis de créer une classe artistique option cirque.

apprennent à médiatiser leurs progrès et leur actualité. “Naturellement, tous ne poursuivront pas un parcours artistique et culturel plus tard,

mais cette sensibilisation aux pratiques artistiques suscite un réel engouement général”, explique Anaïs Longiéras, chargée d'action culturelle du Cirque. “C'est pour cela qu'on aimerait développer et pérenniser cette classe, montée à titre expérimental”, ajoute Taha Al Azzawi, enseignant d'EPS référent du projet.

Suivez les actualités de la classe cirque sur leur blog : <http://blogs.crdp-limousin.fr/87-nexon-college-5eme-cirque>

Ils sont 28 élèves de 4^e à suivre l'option cirque au collège de Nexon. Et tous sont fiers de faire partie de cette classe d'éducation artistique qui s'appuie sur le savoir-faire, les équipements et le personnel d'une structure de proximité très renommée : le Cirque – Pôle national des arts du cirque de Nexon en Limousin.

L'emploi du temps hebdomadaire de ces jeunes “collégiens-circassiens” intègre ainsi de la pratique des arts du cirque dans le cadre des cours d'EPS, sous le chapiteau permanent. En complément, un atelier “culture générale” et histoire du cirque leur permet de développer leur regard de spectateur, leur sens critique et esthétique, et dans un atelier dédié à la réalisation de blog internet, les élèves



Taha Al Azzawi, enseignant d'EPS et Anaïs Longiéras, chargée d'action culturelle du Cirque.

Regards sur l'internat

En 5^e, et internes au collège de Châlus



“A l'internat, on apprend la vie en groupe, et c'est pas toujours évident” avoue d'emblée Anaïs. “Surtout avec les plus grands...” ajoute Valentin. “Et pourtant, on est que 12 internes cette année!...”

Elèves de 5^e au collège Pierre Desproges, Valentin, Anaïs, Allan, Chloé et Alicia nous ont fait visiter leur lieu de vie en semaine. Le petit internat de 15 places a été refait et réaménagé

début 2011 par le Conseil général. On se livre donc au jeu du avant-après. “Avant, c'était moche ici” nous dit Allan en parlant du foyer, maintenant c'est bien mieux”. Ici, sur ces banquettes colorées, les élèves ont le droit de regarder un film un soir par semaine. Puis, dans la chambre des filles, et celle des garçons, chacun désigne son “coin perso”, plus ou moins décoré. Le nouveau mobilier blanc, avec des blocs de séparation, crée des espaces plus intimes. Retour au foyer. Ce mercredi après-midi, les internes iront peut-être faire une sortie avec les surveillants...



**Christophe Ilpide,
secrétaire d'intendance au collège de Bellac**

“ L'éloignement ou l'isolement du domicile en zone rurale n'est pas le premier motif de recours à l'internat. Ici, à Bellac, certains élèves internes viennent de loin pour intégrer une section particulière, en SEGPA ou en ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire, pour les élèves atteints de troubles de l'apprentissage ou de maladies invalidantes). La scolarité en internat peut également être profitable

et même salvatrice face à un contexte familial peu propice à l'éducation et à l'épanouissement de l'enfant. Elle permet de redonner un cadre éducatif, d'installer un rythme, des habitudes de travail et d'apporter une aide aux devoirs.

Le collège Louis Juvet accueille cette année 21 internes, dont 15 ont bénéficié de la bourse départementale d'aide à l'internat. Ils étaient 11 bénéficiaires l'an dernier. ”

15 000 € d'aide départementale à l'internat en 2011

Pour les élèves de familles aux revenus modestes, la bourse départementale d'aide à l'internat permet de prendre en charge 50 % du coût de l'hébergement, dans la limite de 200 € le 1^{er} trimestre, et 175 € les 2^e et 3^e trimestres. Le versement de l'aide du Conseil général s'effectue par trimestre directement auprès des collèges, le solde étant payé par les familles. Pour le 1^{er} trimestre 2011-2012, 47 élèves internes ont bénéficié de l'aide à l'internat.

En bref

■ 186 000 €
d'équipements informatiques
pour les collèges

110 ordinateurs, 84 micros portables et 62 vidéo-projecteurs: c'est la dotation du Département en équipements informatiques attribués aux 34 collèges pour remplacer des matériels obsolètes et équiper de nouvelles disciplines. L'ensemble de ces équipements représente un engagement financier de 150 000 €.

Par ailleurs, pour encourager l'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement, le Département accorde cette année un ensemble tableau numérique interactif – PC portable – vidéoprojecteur à tous les collèges qui n'en ont pas encore bénéficié ou qui sont situés en zone d'éducation prioritaire et en zone sensible, pour un montant total de 36 000 €.



■ Des élèves handicapés
en scolarisation partielle
au collège

Des enfants handicapés inscrits dans des établissements spécialisés sont accueillis en scolarisation partielle dans 5 collèges du département: Bernard de Ventadour, Albert Calmette, Anatole France et Guy de Maupassant à Limoges, et Maurice Genevoix à Couzeix. L'objectif est de favoriser l'inclusion de ces jeunes atteints de déficience intellectuelle ou motrice, et de mutualiser les moyens pédagogiques, professionnels et matériels. Des conventions ont été conclues pour l'année scolaire 2011-2012 entre les collèges d'accueil, les établissements spécialisés, l'Éducation nationale et le Département.

Développement durable

Trier et réduire ses déchets, ça s'apprend... au collège!

Le Conseil général et le Syded s'associent sur 3 ans pour promouvoir le tri et la réduction des déchets dans les 20 collèges ruraux de la Haute-Vienne.

D'après une récente étude menée en restaurant scolaire, chaque usager gaspille en moyenne 5 kg de pain par an.



c'est un programme ambitieux d'actions durables qui seront progressivement intégrées aux règles de fonctionnement des collèges de zone rurale en Haute-Vienne. L'opération démarre début 2012 dans 6 établissements : Paul Langevin à Saint-Junien, Louis Jovet à Bellac, Louis Timbal à Châteauponsac, Fernand Lagrange à Pierre-Buffière, Bernard Palissy à Saint-Léonard-de-Noblat et Pierre Desproges à Châlus. Dans les 2 ans à venir, l'opération sera ensuite généralisée sur les 22 collèges ruraux, situés sur le périmètre d'action du Syded (syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés).

La phase de diagnostic des pratiques, des besoins et des déchets générés dans chaque établissement est en cours. Pour les aider dans leur démarche, le Conseil général met à leur disposition des équipements spécifiques (bac de récupération du papier, chariot de collecte pour les agents de ménage, etc.). Le Syded, quant à lui,

assure la collecte et le traitement des recyclables, et les actions de sensibilisation à la fois auprès des élèves et des personnels dans les établissements. Pour en savoir plus : www.syded87.org

Favoriser le tri des déchets papiers, développer le compostage des déchets verts, lutter contre le gaspillage alimentaire, sensibiliser élèves et équipes pédagogiques, administratives et techniques... Loin d'une simple opération ponctuelle,

“Viande limousine certifiée et produits bio locaux sont au menu”

Par Corinne Jeandillou, gestionnaire au collège de Châteauneuf-la-forêt



“Depuis quelques années, le restaurant scolaire propose régulièrement dans ses menus de la viande limousine certifiée et des produits bio locaux : yaourts, pain, fruits et légumes. Le pain bio, c'est tous les mardis. Les enfants se sont bien habitués au goût de ce pain à la mie plus dense. Et ils adorent les légumes, surtout préparés en soupe ! Les pommes et kiwis de producteurs locaux ont aussi du succès.

Le Conseil général soutient cette démarche en remboursant le surcoût engendré par l'achat de ces produits de qualité, ce qui représente, sur l'année civile 2011, une aide de 2 800 €.

La recherche de la qualité en restauration scolaire s'inscrit dans une démarche éducative globale de l'établissement, dans le cadre de son comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) intégrant naturellement l'équilibre alimentaire et l'éducation au goût. L'équipe éducative entière est “aux fourneaux” : le personnel TOS s'investit dans la réalisation de mets régionaux ; les enseignants s'impliquent en cours pour préparer les sujets abordés ; les élèves font des visites de fermes en agriculture bio ou raisonnée, et pendant la semaine du goût, chaque année, ils fabriquent du pain bio...”

HAUTE-VIENNE
l'express
Magazine édité par

Le Conseil général,
11 rue François Chénieux,
CS 83112,
87031 Limoges cedex 1.
Email : magazine@cg87.fr

Site web :
www.cg87.fr

“Haute-Vienne l'express”
est mis sous film biodégradable.

Directrice de la publication :
Anne-Catherine Farges.

Rédactrice en chef :
Anne-Catherine Farges.

Rédaction :
Sophie Choquet,
Anne-Catherine Farges,
Claire Maurice.

Iconographie :
F. Avril : p. 1 ;
J. Gauduchon : p. 2 gauche ;
V. Guédès : p. 2 droite ;
V. Guédès : p. 3 haut ;
D. Bidaud : p. 3 bas ;
J.-C. Dupuy : p. 3 col droite ;
Syded de la Haute-Vienne :
p. 4 haut ;
J.-J. Chevalier : p. 4 bas.

Conception graphique :
Terre-lune, Limoges.

Maquette/photogravure :
Rivet Presse Edition.



Impression :
Rivet Presse Edition.

Distribution :
La Poste.

Ce numéro a été tiré à
177 000 ex.

Dépôt légal à parution
ISSN : 1771-4842